

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal de Neuvéglise-Sur-Truyère du Vendredi 05 juin 2026.

Présents : Céline CHARRIAUD, Maud DOMERGUE, Mathieu THEROND, Jeanine RICHARD, Pascal DEQUIN, Emilie ROUX, Monique PANAFIEU, Marie-Noëlle JEMINET, Benoît GRAS, Josiane TALANDIER, Alain BACHELLERIE, Elisabeth BOUNIOL, Sébastien ROUX, Patrick ROZIERE, Thierry TARDIEU, David BOUDRIE, Solène THEROND, Marine HUGON, Pauline CHAREIRE, Elouan PAULET- - PORTAL.

Représentés : Max FRIC représenté par Céline CHARRIAUD

Absents et excusés : Bertrand FAURE, Valérie SOLIGNAC

Votants : 21

En ouverture de cette réunion, Madame le Maire demande une minute de silence en mémoire de Monsieur Denis CAIRON, conseiller municipal de Sériers de 1989 à 2001

↳ Motion de soutien à la pétition en faveur du projet de création d'une cuisine centrale à Pierrefort et pas ailleurs.

La municipalité de Pierrefort a lancé une pétition de soutien au projet de cuisine centrale à Pierrefort porté par le Conseil Départemental du Cantal. Celui-ci est prévu depuis juillet 2022 et repose sur l'ambition de sécuriser, moderniser et pérenniser la restauration collective locale, en s'appuyant sur la cuisine du collège de Pierrefort comme unité de production mutualisée. C'est un projet véritablement structurant pour le territoire. Cette cuisine centrale pourrait permettre de produire environ 450 repas par jour, avec une capacité projetée plus large afin d'absorber les besoins futurs. Il s'agit d'un véritable choix d'aménagement pour le territoire du Pierrefortais et des communes qui le composent. Il engage et démontre qu'une commune rurale a la capacité collective, à maintenir, sur place, un service public et médico-social de qualité, utile à l'ensemble de sa population. Le projet semble avoir du mal à avancer aujourd'hui, notamment parce que d'autres sites pourraient se positionner pour accueillir l'outil.

C'est pourquoi le conseil municipal de Neuvéglise-sur-Truyère, à l'unanimité, vote une motion de soutien en faveur du projet de cuisine centrale à Pierrefort et pas ailleurs.

La pétition est ouverte à tous. Elle peut dès à présent être signée dans chacune des mairies déléguées de la commune.

Vote pour : 21 contre :0 Abst : 0

↳ Désignation des délégués et suppléants communaux pour les élections sénatoriales de septembre 2026.

Une seule liste se porte candidate, composée de 7 délégués et 4 suppléants, à parité alternée comme l'exige la Loi. Après avoir procédé au scrutin à bulletin secret, les délégués communaux suivants sont élus à l'unanimité: Jeanine RICHARD, Pascal DEQUIN, Monique PANAFIEU, Benoît GRAS, Marie-Noëlle JEMINET, Thierry TARDIEU, Marine HUGON délégués et David BOUDRIE, Emilie ROUX, Sébastien ROUX, Maud Domergue, suppléants.

Vote pour : 21 contre :0 Abst : 0

↳ Création d'un nouveau tarif pour la cantine scolaire

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, le conseil municipal décide de créer un nouveau tarif à 5€/repas pour la « prise exceptionnelle de repas par les élèves » à partir de la rentrée 2026-2027.

Les modalités de facturation vont être revues par la municipalité afin de passer au paiement forfaitaire par période. Aussi, lorsqu'un élève prendra exceptionnellement son repas à la cantine, ce nouveau tarif sera appliqué.

Pour rappel, les tarifs cantine seront les suivants à partir du 1^{er} septembre : 3,60€/repas pour les familles dont le quotient familiale est inférieur ou égal à la limite retenue par la commune et 3,70€/repas pour les familles dont le quotient familial est supérieur. Le tarif commensaux est à 6,30€/repas.

Vote pour : 21 contre :0 Abst : 0

↳ Subventions de fonctionnement 2026 aux associations.

Considérant les dossiers complets de demandes de subventions reçues en mairie, les subventions suivantes sont approuvées, après avoir validé à l'unanimité, une décision modificative au budget pour augmenter la ligne budgétaire concernée et la passer à 22 000€.

		Associations	Subventions 2026	
<i>Pour: 21; contre:0; abst:0</i>	Village	Amicale du Village de Lanau	360,00	
		association villageoise de Rochegonde	300,00	
		Association villageoise de Fressanges	360,00	
		Assoc. Villag. De Vernuejol - Costeirac	360,00	
		Sieujac en Fête	360,00	
		Association Villageoise d'Orcièroise	360,00	
		Les Grenouillets (Chambernon)	600,00	
		Association Villageoise de Peyrelade	360,00	
<i>Elouan Paulet- Portal, membre de l'un des bureaux ne prend part ni au vote ni aux discussions. Pour: 20; contre:0; abst:0</i>	Sport	Les danseurs du Cheyla	400,00	
		Génération Danse Passion	490,00	
		Tir Sportif	340,00	
		AS Chaude aigues/Neuv S/T foot	400,00	pour les 80 ans du club
		Rand'Oradour	400,00	
		Trail de la Truyère	460,00	
		Ball-Trap de l'Epie	400,00	
		Moto Club	1 000,00	800€ + 200€ pour "sponsoring communal vêtements"
<i>Monique panafieu membre de l'un des bureaux ne prend part ni au vote ni aux discussions. Pour:20; contre:0; abst:0</i>	Associations générationne lles	Club des fils d'Argent de la planèze	480,00	
		Club "Le refuge Doré du Puy Reynel"	720,00	
		Club "le Réconfort"	840,00	
		APE Neuvéglise	1 020,00	
<i>Elisabeth Bouniol, David Broudrie, marine Hugon, Monique panafieu, Sébastien Roux, membres de bureaux ne prennent part ni au vote ni aux discussions. Pour: 16; contre:0; abst:0</i>	Vie Locale	Festi'Neuveglise	4 200,00	
		Amicale de SÉRIERS	480,00	
		Comité des Fêtes Lavastrie	720,00	
		Comité des Fêtes Oradour	960,00	
		Marché de Pays	1 200,00	
		Anciens combattants d'ORADOUR	180,00	
		FNACA chaudes-aigues	300,00	
		ASTRAMS 15	200,00	
		ADMR	200,00	
		Amicale des Sapeurs Pompiers	1 120,00	720€ montant base + 200€ pour la convention départementale des sapeurs-pompiers retraités organisée à Neuvéglise/Truyère + 200€ pour sponsoring communal de vêtements pour un trail.
Les Eleveur des Chevaux Lourds	220,00			
<i>Pour: 21; contre:0; abst:0</i>	except	Don du Sang	200,00	
	Total		19 990,00	

Autres décisions du conseil municipal :

- Sollicitation d'une subvention du Département au titre des amendes de police 2026 pour les travaux de sécurisation de voirie 2026 (Rochegonde, Voirie entre Lanau et Gros, création de la zone de rencontre en centre-bourg). Le coût estimé des travaux s'élève à 19 228 HT et la subvention maximale possible est demandée, en l'occurrence 30% des dépenses, soit 5 768€.

Vote pour : 21 contre :0 Abst : 0